

FICHES DE SYNTHESE

Commune du Prêcheur - Martinique
Zone de baignade de Charmeuse
 Date d'élaboration du profil : mars 2013

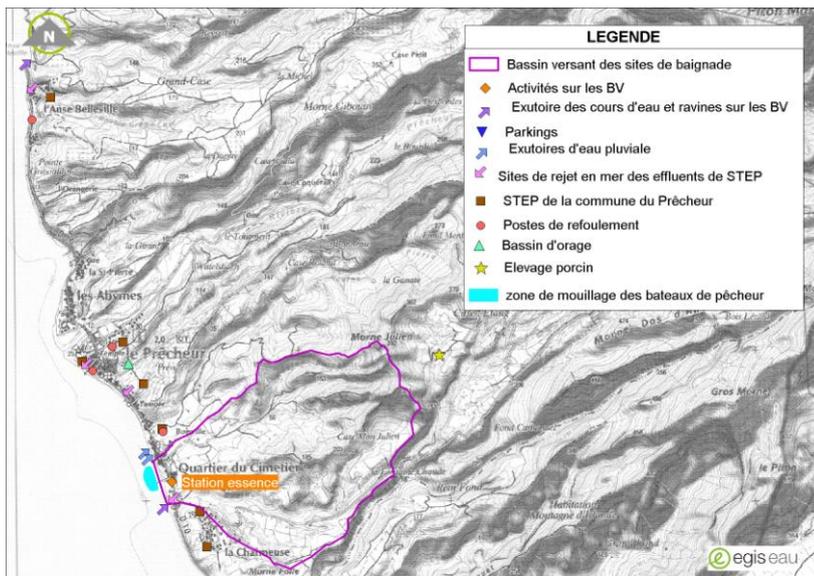
Description de la zone de baignade

Nature : Sable noir
Longueur : 250 m
Dates de la haute saison : de novembre à avril
Occupation du sol : naturelle
Population permanente de la commune en 2009 : 1 673 habitants
Equipements : Un appontement



Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement eaux usées	Plusieurs rejets de STEP et postes de refoulement à proximité du site de baignade et habitations sur le BV.
Assainissement pluvial	2 exutoires d'eaux pluviales et 1 exutoire de ravine identifiés à proximité du site de baignade
Activités industrielles / Agriculture	Sans objet sur la zone
Autres sources	1 station service sur le BV à proximité du site de baignade



Qualité du milieu marin

Evolution du classement .

Directive	La charmeuse	
	1975	2006
2010	n.c.	n.c.
2009	B	Excellente
2008	A	n.c.
2007	n.c.	n.c.

A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité, n.c. : non communiqué

Situation à risque

Origines principales : pollutions provenant d'un dysfonctionnement d'une ou plusieurs des STEP ou d'un des postes de refoulement localisés à proximité du site de baignade, assainissement non collectif et réseau d'eau pluvial.

Plan d'action

Actions à réaliser	Priorité	Maîtrise d'ouvrage	Mise en œuvre
Etablir un schéma directeur de gestion des eaux pluviales (diagnostic, collecte, traitement)	2	Ville du prêcheur	-
Engager une procédure de contrôle de la conformité des branchements et vérifier que les régularisations ont été réalisées.	2	SCCCNO	-
Réaliser un curage préventif du réseau d'eau pluviale avant l'hivernage	2	Ville du prêcheur	2013
Réhabiliter les STEP en dysfonctionnement	1	SCCCNO	La STEP de l'Anse Belleville a été réhabilitée en 2011 La STEP la Perle est cours de réparation en mars 2013
Mettre en conformité l'autosurveillance des rejets des STEP	1	SCCCNO	-
Réaliser une STEP communale en remplacement des mini stations actuelles, étendre le réseau d'eau usée et raccorder les particuliers	1	SCCCNO	Les travaux ont débuté en début Mars 2013, la réception est prévue pour mai 2013
Identifier les usagers raccordables	1	Ville du prêcheur	-
Régulariser l'assainissement non collectif	1	SPANC	-

1 : Majeure, 2 : Haute

Mise en place de mesure de gestion active

La fréquence d'analyse des eaux de baignade par mise en culture devra être au minimum mensuelle.

SURVEILLANCE ACTIVE	
Analyse supplémentaire rapide ¹	
Elément déclencheur	Protocole
Pic de pollution sur une plage voisine	1 analyse par jour pendant 48 h suivant le pic de pollution
Pluviométrie supérieure à 10 mm	1 analyse réalisée dans les 24h suivant l'évènement pluvieux
Pollution constatée sur le site de baignade	1 analyse par jour pendant 72 h suivant le pic de pollution
Alerte sur le réseau d'eau usée	1 analyse par jour pendant 48 h suivant le pic de pollution